



PARC D'ACTIVITÉS DE GÉMENOS BÂT B  
400 AVENUE DU CHÂTEAU DE JOUQUES  
13420 GÉMENOS  
TEL +33 4 96 18 09 30  
FAX +33 4 96 18 09 31  
WEB www.d-h-i.fr

## POLITIQUE QUALITE D'HUART INDUSTRIE

2019-2021

Société du groupe CALDER depuis 1998, D'Huart Industrie est aujourd'hui le représentant de sa force industrielle sur le territoire français.

Grace à une équipe commerciale expérimentée et connaissant parfaitement le marché français du plomb ; qui s'appuie sur les usines du groupe, D'Huart Industrie souhaite renforcer sa position de leader de la fourniture de plomb pour la radioprotection, le lestage et l'étanchéité.

L'industrie du plomb en Europe connaît un tournant règlementaire difficile avec le règlement REACH et l'entrée du plomb sur la liste candidate des substances hautement préoccupantes. Grâce à l'appui du groupe, D'Huart Industrie est prête à faire face à ce challenge et à accompagner ses clients.

En tant que Président de D'Huart Industrie, je m'engage à soutenir l'équipe en place, pour pérenniser l'activité de D'Huart Industrie en France

Je m'engage à maintenir un niveau de qualité produit et de qualité de service conforme voire supérieur aux attentes des clients des marchés de l'industrie, du nucléaire et du bâtiment.

Pour cela, je demande à mon équipe commerciale et qualité de développer une écoute client proactive, de considérer toute remarque ou réclamation comme une piste de progrès. De même, elle doit s'assurer qu'elle propose en toutes occasions les solutions techniques les plus adaptées aux exigences des clients et au développement du business.

J'encourage les échanges réguliers entre l'équipe de Gémenos et les usines du groupe pour œuvrer à la satisfaction des clients en termes de délai de livraison, de qualité des produits et de qualité de la documentation associée.

Je revois régulièrement, et au minimum trimestriellement, avec l'équipe les performances obtenues dans un but d'amélioration continue.

Je m'assure que D'Huart Industrie respecte à tout moment les exigences règlementaires et autres exigences applicables à son activité.

Je demande à toute mon équipe une implication dans la réussite de ces objectifs, et leur apporte autant que de besoin la formation nécessaire au développement de leurs compétences.

21/03/19